

BLEU DE FRANCE

ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

SECTION HÉRAULT



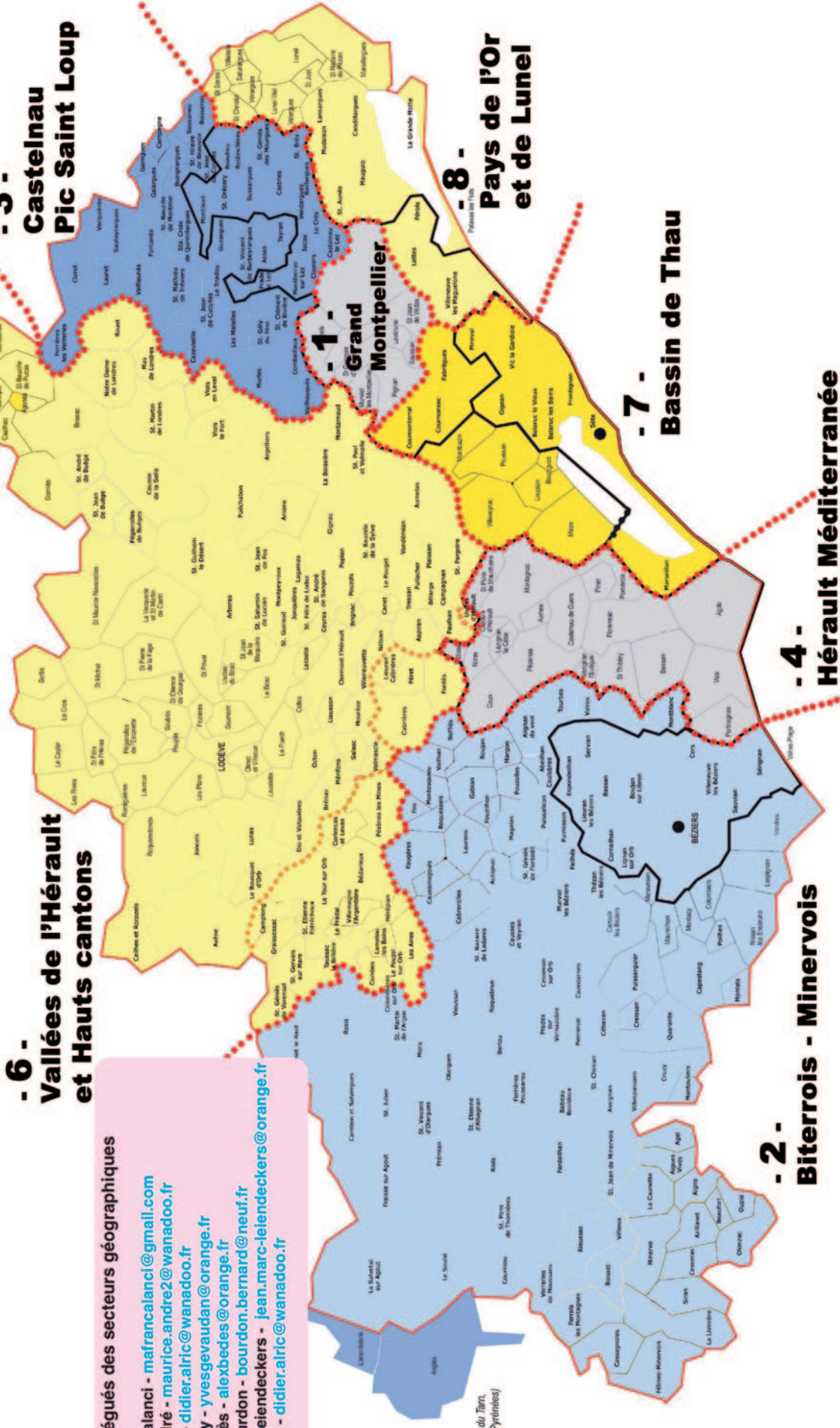
JSP,

*KIASMA de Castelnau-le-Lez le 3 juillet 2021, les autorités civiles et militaires avec les représentants des lauréats à la cérémonie de remise des 18 prix 2020 et 2021 du civisme, de l'éducation citoyenne, de l'engagement citoyen JSP, de l'engagement citoyen d'un chef d'entreprise sapeur-pompier volontaire et le prix de l'engagement citoyen d'une collectivité employeur de sapeurs-pompiers volontaires.
Soit la remise de 370 diplômes et médailles.*

JUILLET 2021

Limites géographiques des secteurs de l'A.N.M.O.N.M. (communes du G. de l'Or)

Section de l'Hérault décembre 2020



- Délégués des secteurs géographiques
- 1 - Marie Francalanci - mafrancalanci@gmail.com
 - 2 - Maurice André - maurice.andre2@wanadoo.fr
 - 3 - Didier Alric - didier.alric@wanadoo.fr
 - 4 - Yves Sarrouy - yvesgevaudan@orange.fr
 - 6 - Martine Bédés - alexbedes@orange.fr
 - 7 - Bernard Bourdon - bourdon.bernard@neuf.fr
 - 8 - Jean-Marc Leindeckers - jean.marc-leindeckers@orange.fr
 - 11 - Didier Alric - didier.alric@wanadoo.fr

— Limite de département
 - - - - - Limite d'arrondissement

(communes du Tern, Région Midi-Pyrénées)

Le mot du président



Chers compagnons,

Placés sous les attaques tous azimuts de la COVID 19, les années 2020 et les premiers mois de 2021 seront à classer d'Annus Horribilis suivant l'expression dédiée à la Reine Élisabeth II d'Angleterre.

Pour la section de l'Hérault, les activités de ces derniers mois, comme pour tous, ont été neutralisées à part quelques ouvertures possibles mais sans lendemains, car soumises aux autorisations liées à la situation sanitaire du moment.

Ainsi, dans tous les secteurs de la vie sociale, la vie associative, la vie normale a été suspendue ou rythmée par les annonces des médias annonçant les vagues de contaminations qui nous plaçaient de confinements en couvre-feu.

Malgré tout, notre jeunesse, notre cœur de cible, sous la conduite de leurs enseignants ou formateurs a pu réaliser de belles actions que la commission du Civisme, de l'Éducation citoyenne et de l'engagement citoyen des jeunes sapeurs-pompiers a pu mettre en évidence, démontrant de ce fait la résilience de notre jeunesse dans des situations particulières. Merci aux membres du bureau et des commissions pour le travail effectué au service de notre section.

Heureusement, c'est dans ce contexte que le 3 juillet 2021, nous avons pu tenir notre assemblée générale statutaire ordinaire suivie de la remise des prix départementaux 2020 et 2021, présentés dans cette édition de Bleu de France.

En rappel, nous avons participé financièrement à des actions de solidarité nationale et localement en exonérant nos grands anciens de leurs cotisations. Je remercie les délégués des secteurs géographiques qui ont su maintenir un lien social avec notre association soit par mail ou avec l'expédition des cartes anniversaires, ce qui est particulièrement apprécié de tous. Ils ont aussi rendu visite ou transmis à nos compagnons de plus de 90 ans les cadeaux de fin d'année rompant ainsi pour certains une monotonie latente.

Souhaitons que 2021 puisse nous amener vers un retour à la vraie vie pour renouer avec nos activités et nous forçons nos meilleurs vœux pour que le 3 juillet en soit l'élément déclencheur en vous invitant à suivre régulièrement la vie notre association sur le nouveau site internet ANMONM.ORG.

Je souhaite le meilleur pour vous et vos proches. Soyez assurés de mon entier dévouement en vous priant d'agréer l'expression de mes plus cordiales et amicales salutations.

Yvan Marcou

Administrateur national
Président départemental

Sommaire

P. 2 - Nos compagnons à l'honneur - **P. 3** - Réceptions dans l'Ordre - **P. 4** - Comité d'Honneur
P. 6 à 20 - AG nationale du 3 juillet 2021
P. 19 - Organigramme section 34
P. 21 - 22 - Activités - **P. 24 à 30** - Remise des Prix 2020 - 2021 - KIASMA
P. 29 - Ours

Nos compagnons à l'honneur

Pas de nominations et promotions de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite en 2020.

Courant mai 2020, le Président de la République avait décidé de regrouper ces publications le 1er janvier 2021.

Ainsi, le Journal Officiel a publié ce même jour toutes les nominations et promotions civiles de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite.



Nominations et promotions 2021

janvier 2021 - civiles

- | | |
|---|--|
| M. Bertrand ABBAL - Chevalier - Saint-Clément-de-Rivière | M. Alain KLOECKNER - Chevalier - Lignan-sur-Orb |
| M. Fabien ALBERT - Chevalier - Sète | M. Didier LAUREILLARD - Chevalier - Le Crès |
| Mme Christine AZEVEDO COSTE - Chevalier - Montbazin | M. Gilbert MARCEAU - Officier - Nissan-lez-Enserune |
| M. François BERARD - Chevalier - Montpellier | Mme Patricia MAS - Chevalier - Lattes |
| Mme Lucie BOISSEUIL - Chevalier - Sussargues | Mme Judith PETRAUD GROS - Chevalier - Montpellier |
| M. Jean-François BOUSCARIN - Chevalier - Valergues | M. Marc PIMPETERRE - Chevalier - Loupian |
| M. Jean-Michel BRUEL - Chevalier - Grabels | Mme Claire POLLART - Chevalier - Aniane |
| M. Eric CHAHI - Chevalier - Montpellier | M. Dominique PON - Chevalier - Montpellier |
| M. Samuel CHARMETANT - Chevalier - Clapiers | Mme Maryse PREUMONT - Chevalier - Montpellier |
| M. Pierre CHÂTEL - Commandeur - Montpellier | Mme Agnès ROUVIERE ESPOSITO - Chevalier - Buzignargues |
| Mme Isabelle CLEMENT DEMANGE - Chevalier - Mauguio | Mme Claudine SAID - Chevalier - Poilhes |
| Mme Laurence CRISTOL - Chevalier - Saint-Clément-de-Rivière | M. Pascal TACHON - Chevalier - Montpellier |
| Mme Corinne DESJARDINS - Chevalier - Montpellier | M. Pierre TUR - Chevalier - Saint-Clément-de-Rivière |
| Mme Véronique de GUARDIA - Chevalier - Montpellier | M. Thierry VELEINE - Chevalier - Grabels |
| M. Jean-Claude GAYSSOT - Commandeur - Béziers | M. Julien VIDAL - Chevalier - Popian |
| M. André JUSTE - Chevalier - Roujan | |

janvier 2021 - réserve

- M. Eric BAILLOT - officier - Saint-Jean-de-Védas
M. Hervé SEELEUTHNER - officier - Saint-Jean-de-Védas
M. François CHANOT - chevalier - Lattes

Bienvenue aux nouveaux membres titulaires et sympathisants

Membres adhérents depuis le 1er janvier 2021:

- M. Daniel BRIAND - sympathisant - Palavas-les-Flots
- Mme Laurence CRISTOL - titulaire - Saint-Clément-de-Rivière
- M. Claude GILETTE - titulaire - Béziers
- M. André JUSTE - titulaire - Roujan
- Mme Anne MARCOU - sympathisant - St. Félix-de-Lodez
- M. Marc PIMPETERRE - titulaire - Loupian
- M. Claude TOUPAIN - titulaire - Jacou
- UDSP 34 - Olivier ARNAUDIN - sympathisant - Villeneuve-les-Béziers

Nous leur adressons nos sincères remerciements

et nous invitons tous les autres nommés et promus à nous rejoindre.

Réception dans l'ordre.



M. Marc Pimpeterre
directeur général de l'UDAF de l'Hérault
a été fait chevalier de l'ordre national du Mérite
le 2 avril 2021 par M. Claude Rico
président de l'UDAF de l'Hérault.



Mme Martine Marragou
présidente de la Communauté d'Emmaüs
et de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul
a été faite chevalier le 8 mai 2021
par M. Jacques Witkowski, préfet de l'Hérault.



Mme Gwenola Ster
directrice générale des cliniques Ster
a été faite chevalier le 20 mai 2021
par M. Jacques Witkowski, préfet de l'Hérault.



M. André Juste
président d'une association d'anciens combattants
a été fait chevalier le 29 mai 2021
par M. Yvan Marcou, président départemental
et administrateur national de l'ANMONM.



Mme Laurence Cristol
docteur en médecine, maire de Saint-Clément-de-Rivière, conseillère départementale
a été faite chevalier le 10 juillet 2021
par M. Jacques Witkowski, préfet de l'Hérault.



Le lieutenant de vaisseau Fabien Rayna
a été fait chevalier le 5 juin 2021 à Béziers
par le capitaine de corvette Jean-Marc Janecki.

Le comité d'honneur



Mme Anne-Lucie Wack
Directrice générale de Montpellier SupAgro
Présidente de la Conférence des Grandes Écoles



Président d'honneur
M. Jacques Witkowski
Préfet de l'Hérault.



Mme Sophie Béjean
Rectrice de la région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités.



Général de corps d'armée (CR) Michel Alaux
ancien inspecteur de la gendarmerie nationale.



Général d'armée (2S) Elrick Irastorza
ancien chef d'État-Major de l'armée de Terre
ancien membre
du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur.



Général de brigade aérienne (CR) François Monssus



M. Robert Ménard
Maire de Béziers
Président de la communauté d'agglomération
Béziers Méditerranée.



M. le Professeur François-Bernard Michel
Membre de l'Académie de médecine et de l'Institut de France
Médecin, poète, écrivain.



M. Michaël Delafosse
Maire de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole.



Mme Monique Roux
Présidente fondatrice
de l'Association SOS Rétinite France.

Le 3 juillet 2021

45° assemblée générale ordinaire KIASMA de Castelnau-le-Lez

Sur convocation en date du 7 juin 2021, les Compagnons de la section de l'Hérault se sont réunis dans la salle Lagoya du KIASMA de Castelnau-le-Lez, suivant l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité;
 - Rapport financier;
 - Rapport des commissions;
 - Rapport moral;
 - Renouvellement du tiers sortant;
 - Remerciements;
- Suivi d'un buffet campagnard.



Yvan Marcou,
président départemental, administrateur national, ouvre l'assemblée générale en présence d'une représentation importante des compagnons de la section de l'Hérault.

Un moment de recueillement est observé en mémoire des membres qui nous ont quittés en 2020 et début 2021, suivi d'une vibrante Marseillaise.

Gardons en mémoire les compagnons qui nous ont quittés en 2020 et à la date de l'assemblée générale du 3 juillet 2021

M. CANITROT Henri
M. MILHAU Bernard
M. MOSCA Maurice
M. NGUYEN VAN TINH Maurice
M. GOUNEL Georges
M. FULCRAN Jean
M. DONZEL Alain
M. MAZAUDIER Antoine
M. FONTES Georges
M. BOURREL Pierre
Mme FOUCHARD-AYOT Paulette
M. AGUADO Jean-Claude
M. CASADEMUNT Jacques
M. GIROD Claude
M. ROLAIN Maurice

M. ZISMAN Bruno (2021)
M. BUISSON Hubert (2021)
M. COUPET Jean (2021)
M. TRAUCHESSEC Marcel (2021)
M. GIRAUD André (2021)



Les soldats, gendarmes, policiers, pompiers et enseignants morts en service.

Bilan national



Les membres du bureau :

Cyril Marchal - trésorier ; Yvan Marcou - président ; Martine Bédès - vice-présidente ; Didier Alric - secrétaire général

Contingents de Croix de l'ordre national du Mérite :

Les décrets fixant les contingents pour la période 2021 à 2023 pour les ordres nationaux et pour la médaille militaire ont été promulgués au journal officiel du 05 mars 2021. Nous constatons que les baisses prévues pour les ordres nationaux en 2017, par le président de la république, sont maintenues pour la nouvelle période triennale débutant en 2021. C'est très regrettable car les effectifs de membres de l'ordre baissent d'années en années compte tenu d'un nombre de nominations inférieur au nombre de décès.

Espérons que la promotion exceptionnelle de 31 décembre 2020 (j.o. du 1er janvier 2021) n'imputera pas le contingent 2021.

Comme nous avons déjà pu le constater et le dénoncer dans nos précédentes interventions, brochures et assemblées générales, le nombre de titulaires de l'ordre national du mérite diminue régulièrement depuis de nombreuses années, quand on ne peut que constater que celui-ci ne représente que 0,27 % de la population.

Cette distinction conserve son exemplarité, dans l'esprit de la volonté du général de Gaulle son fondateur. Nous ne pensons pas que le choix de continuer dans cette voie soit judicieux. Le risque en étant que certaines personnes particulièrement méritantes ne puissent pas voir leur implication au service de la France reconnue et récompensée.

Pour mémoire les effectifs de l'ordre qui ne cessent de baisser au fil des années étaient de 185 607 à fin 2019.

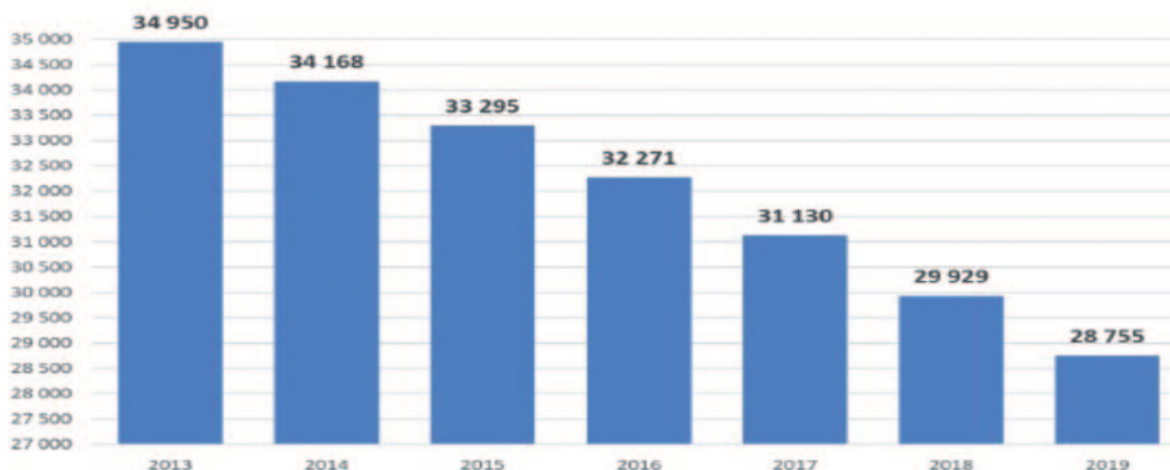
EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ORDRE DEPUIS 2004

Source « Grande Chancellerie »

	Grand Croix	Grand Officier	Commandeur	Officier	Chevalier	Total	Différence
2004	157	157	5.848	33.711	155.215	195.295	
2005	156	355	5.683	33.567	155.091	194.852	- 443
2006	150	350	5.713	34.110	158.260	198.583	+ 3.731
2007	144	334	5.400	32.200	151.400	189.178	- 9.105
2008	148	325	5.290	31.775	150.333	187.871	- 1.607
2009	150	318	5.340	32.320	153.500	191.628	+ 3.757
2010	138	310	5.295	32.140	153.590	191.473	- 155
2011	138	307	5.193	31.876	155.438	190.952	- 521
2012	137	298	5.078	31.614	153.329	190.456	- 496
2013	136	295	4.966	31.300	153.063	189.760	- 696
2014	132	292	4.881	30.950	152.665	188.920	- 840
2015	120	277	4.801	30.730	152.250	188.178	- 742
2016	123	280	4.713	30.390	151.768	187.274	- 904
2017	127	268	4.623	29.889	150.578	185.485	- 1.789
2018	122	267	4.601	29.995	151.628	186.613	+ 1.128
2019	105	252	4.568	30.274	150.408	185.607	- 1.006

Effectifs nationaux de l'A.N.M.O.N.M.

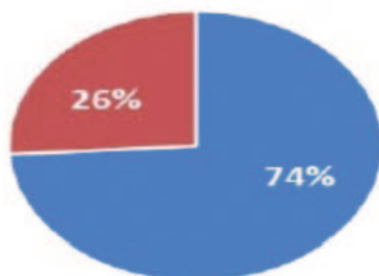
Le tableau présentant les effectifs nationaux de l'A.N.M.O.N.M. révèle une baisse lente et continue et régulière des effectifs



Au vu de ces chiffres nationaux :

nous pouvons constater :

- Que l'ANMONM, au national, ne représente que 15,5% des membres de l'Ordre.
- Que la baisse constante, depuis plusieurs années, du nombre d'adhérents au niveau national est supérieure à celle des membres de l'Ordre.



Il convient de préciser que la parité dans les promotions est beaucoup trop récente pour avoir pu inverser la tendance, ce qui explique ce très faible pourcentage de femmes dans les effectifs qui sont encore majoritairement masculins.

■ Hommes ■ Femmes

Evolution section Hérault 2020

Effectifs

Décès	10 (18 depuis 2019)
Suspensions	4 (7 depuis 2019)
Adhésions	17 (46 depuis 2019)

Toutes les réunions nationales de l'année 2020 se sont tenues en visioconférences.
L'assemblée générale nationale du 2 décembre 2020 s'est tenue par télédiffusion en direct sur Youtube à partir du siège national.
Avec l'élection d'un nouveau conseil d'administration national qui s'est réuni dernièrement à Paris.
Toutes les remises de prix sont reportées en 2021.



Le conseil d'administration national le 4 juin 2021 à Paris pour la signature de la convention cadre SNU - ANMONM avec Mme Sarah El Haïry, secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale.

Rapport d'activités départemental



Didier Alric - secrétaire général

Cette année 2020 fut une année très particulière, mais, dans la mesure du possible, une année de présence de notre section dans les domaines de ses compétences.

Elle nous a permis de garder, malgré la période difficile que nous avons vécue, la volonté de poursuivre les objectifs de notre Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite.

Il y a quatre objectifs :

- Transmettre.**
- Représenter.**
- Partager.**
- Aider.**

Quels sont les objectifs ?

Notre activité déjà reconnue dans notre vie professionnelle ou sociale, est tournée vers la jeunesse, et s'exprime au sein de l'ANMONM par ses objectifs.

Ces quatre objectifs reposent sur nos valeurs fondatrices

La Citoyenneté
Le Civisme
La Civilité
La Solidarité
Le Devoir de Mémoire

1er objectif de notre activité. Transmettre

À la jeunesse, à nos enfants, les valeurs de notre Ordre national qui sont les nôtres...avec notre devise : « Honneur-Solidarité-Mémoire » et la règle des « 3C » : Citoyenneté-Civisme-Civilité. Et comme dit notre président, les jeunes générations sont le « cœur de cible » de l'ANMONM.

Cette transmission est assurée par les membres de la Commission Civisme, Citoyenneté et Engagement citoyen de la jeunesse dont la présidente Martine Bédès développera cette partie de notre rapport lors de sa prise de parole.

2e objectif de notre activité. Représenter

Nos valeurs dans notre société première mission.

Dans le département avec notre participation aux commémorations, cérémonies, invitations officielles



Et au niveau national, par la présence du président de l'ANMONM 34 aux institutions, aux cérémonies nationales, aux réunions dans d'autres départements.

Pour représenter,

Nous sommes 435 pour l'année 2020 dans notre département pour représenter l'ANMONM.

Nous sommes parmi les départements qui ont le plus d'adhérents en France métropolitaine répartis en secteurs géographiques.



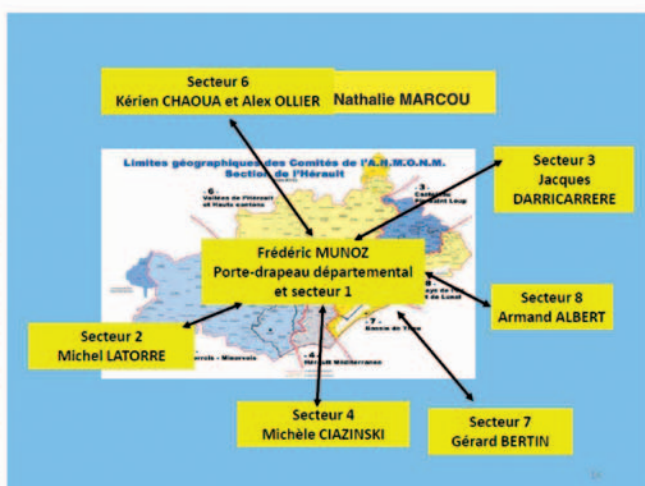
Avec les porte-drapeaux, confirmations assidues de l'existence de l'ANMONM.

Les porte-drapeaux forment dans notre section une équipe solidaire autour de Frédéric Munoz, notre porte-drapeau départemental "interchangeable" selon ses propres termes ; équipe qui s'est relayée au sein de notre département pour pouvoir assurer de leur présence, la représentation de l'ANMONM dans toutes les manifestations, cérémonies officielles, commémorations ou réunions relevant de la sphère solidarité, remise de médailles, enterrements par exemple.

Merci à eux et nous osons les féliciter pour cette remarquable indéfectibilité à notre association dans une prise de conscience collective où la présence solennelle de notre drapeau est un signe ostentatoire précieux.



Frédéric Munoz



Pour représenter,

Par la présence d'Yvan Marcou en tant que président, dans les instances officielles sur invitation, dans le département de l'Hérault, au niveau national ou dans d'autres sections.

Ainsi, les 435 compagnons de l'Hérault, les porte-drapeaux, les délégués de secteur, et notre président ont pu marquer leur activité de représentation en 2020 dans les commémorations, devoir de Mémoire, lorsque les événements ont pu être organisés.

L'année 2020, dans le contexte contraignant du respect des gestes barrières et de la distanciation sociale imposés par la COVID 19 a vu l'annulation et le report de la majorité des manifestations prévues.

Toutefois, quelques rencontres ou cérémonies ont pu être organisées avec toutes les précautions d'usage.

17 janvier 2020 : Cérémonie d'accueil dans la nationalité française à la Préfecture.

24 janvier 2020 : Échange des vœux du secteur 1 à Montpellier.

2 février 2020 : 77e anniversaire de la bataille de Stalingrad à Montpellier.

15 février 2020 : Échange des vœux du secteur 8 à Lunel.

4 juillet 2020 : Prise de fonction du nouveau maire de Montpellier.

26 juillet 2020 : En mémoire du sapeur-pompier André Jeanjean mort au feu le 25 juillet 1984 de Saint-Mathieu de-Trévières.

27 juillet 2020 : Hommage au soldat français mort pour la France au Mali.

7 juillet 2020 : Remise de l'insigne de chevalier de l'ONM à Claude Toupain.

10 août 2020 : Gabian - En mémoire du caporal Jérémy Beier, mort de ses blessures lors d'un feu de forêt en 2016 à Gabian.



12 septembre 2020 : Montpellier - Journée nationale des sapeurs-pompiers.



30 août 2020 : Montpellier - Cérémonie en mémoire de la Libération de Montpellier et des Martyrs de la Résistance.



3e objectif de notre activité.

Partager,

Des expériences, des compétences, des contacts de haut niveau.
Notre réflexion lors des réunions au sein de l'ANMONM 34.

L'assemblée générale et les réunions du conseil d'administration.

Pour l'année 2020, l'assemblée générale en présentiel n'a pas pu se dérouler après deux reports successifs. Elle a eu lieu le 7 novembre 2020 de façon dématérialisée ainsi que le vote concernant l'élection du conseil d'administration et du bureau.

Dans un moment d'échanges amicaux.

Malheureusement, notre soirée de gala 2020 n'a pas pu se dérouler à cause de la COVID 19.

Pour 2021, celle-ci est prévue au Pasino de La Grande Motte le 18 septembre prochain.

Par des communications au sein des secteurs géographiques, à l'initiative des délégués,

Les vœux échangés, la majorité des secteurs les a annulés.

La réflexion dans les réunions du comité de section.

En proposant des sorties, des conférences, toutes annulées en 2020.

En répondant aux invitations culturelles proposées, en partageant des contacts dans ces rencontres.

2020 fut une année neutralisée, en espérant que petit à petit une vie normale reprenne pour tous à partir de maintenant.

Par la communication,

La revue semestrielle Bleu de France.

La News Letter hebdomadaire.

Le site départemental et FaceBook avec la mise en ligne des comptes rendus et courriel du président.

Le site Internet ANMONM.ORG

L'envoi des cartes d'anniversaire.

Les courriers aux différentes instances de notre département, communautés de communes, communes, gendarmerie, SDIS, Rectorat

4e objectif de notre activité.

Aider,

Ceux qui en ont besoin, dans l'Association et à l'extérieur de celle-ci.

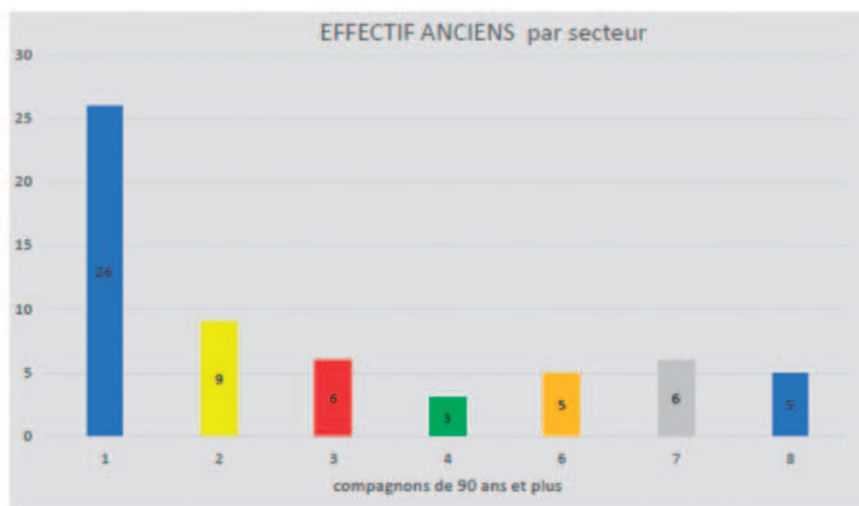
Dans la gestion de l'association, à travers les secteurs géographiques et leurs délégués, par une proximité favorable à l'écoute des compagnons et une meilleure approche de leurs éventuelles difficultés rencontrées.

Nos anciens.

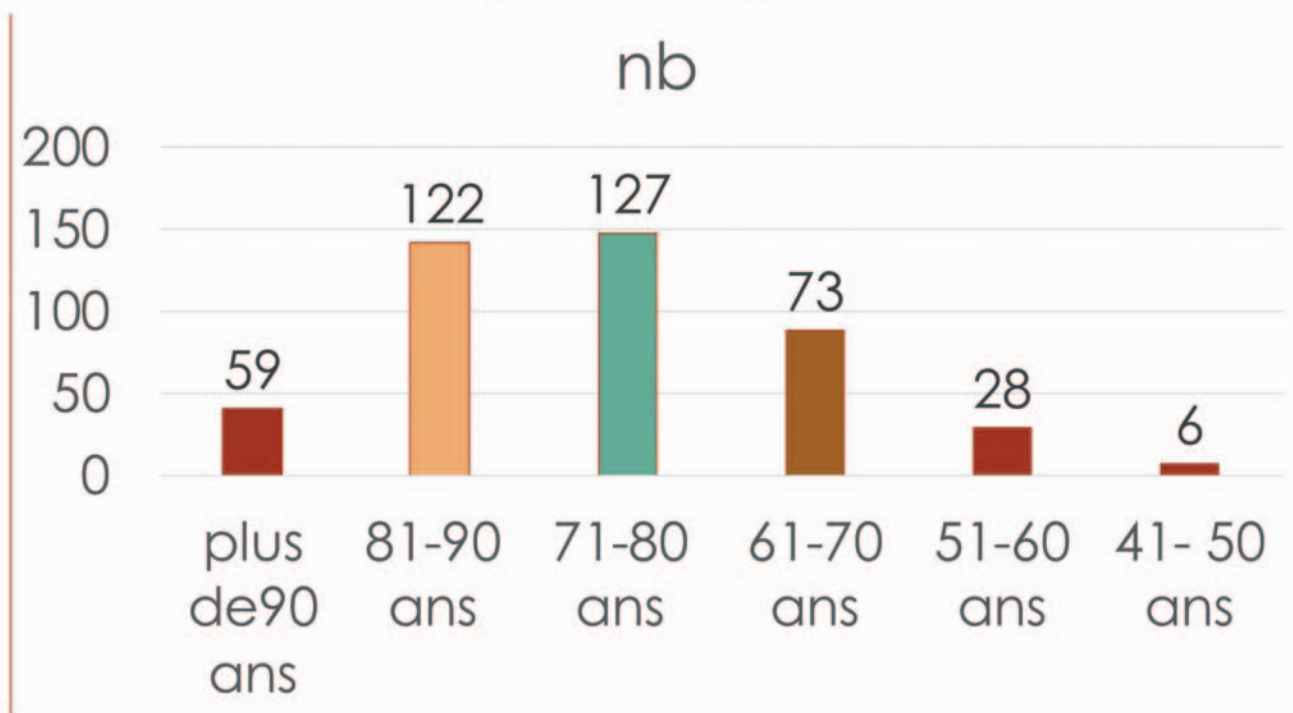
- Les visites auprès des plus isolés.

- Les échanges de vœux accompagnés d'un petit présent.

- Les réunions conviviales lors des anniversaires



selon la pyramide des âges suivante



Aider ceux qui en ont besoin, dans l'Association et à l'extérieur de celle-ci.

Dans notre participation à la vie d'autres associations, soit par une aide financière, soit par une présence active comme : "SOS Rétinite" et "Un avenir ensemble".

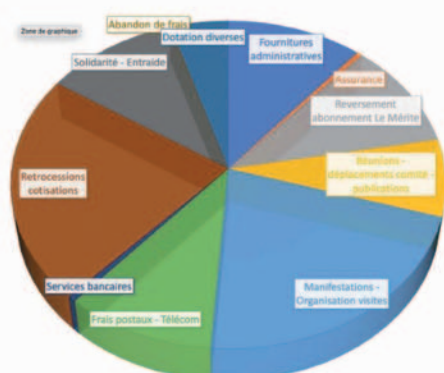
Ainsi notre section est, au fil des jours bien présente par son activité comme le montre le rapport qui vous a été fait.

En temps normal, l'ANMONM 34 est présente par ses activités 1 jour sur 3 dans notre département et notre représentation, notre participation, notre entraide, impliquent les compagnons dans plus de 200 manifestations annuelles pour répondre à nos objectifs.

Bilan financier

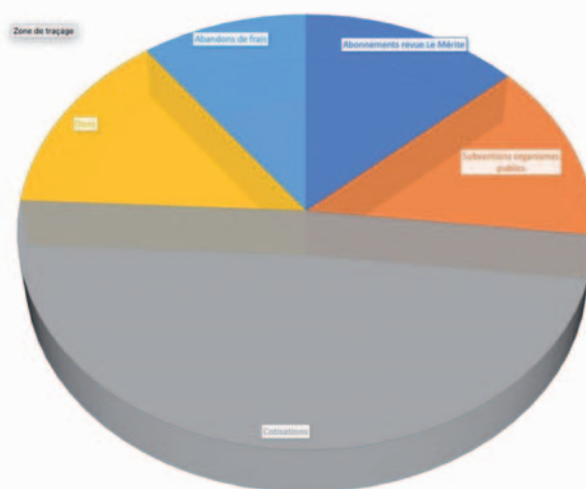


Cyril Marchal - Trésorier



Dépenses 2020	
Fournitures administratives	2 750
Assurance	115
Reversement abonnement « Le Mérite »	2 620
Réunions Déplacements comité	1 902
Manifestations Organisations visites	5 347
Frais postaux	2 537
Service bancaire	138
Rétrocession cotisations siège	5 565
Solidarité - Entraide	2 696
Abandons de frais membres section	20
Dotations prix département	1 187
TOTAL	24 852

Recettes 2020	
Abonnement revue « Le Mérite »	3 237
Subventions région - département	3 200
Cotisations	11 802
Dons	3 369
Abandons de frais membres section	2 465
TOTAL	24 073



Défaut de prélèvement de près de 20 % des cotisations en 2020.

Résultat de l'exercice 2020 = - 780 €

Total actif au 31 décembre 2020 = + 2 173 €

Prévisionnel dépenses 2021	
Fournitures administratives	4 000
Assurance	120
Reversement abonnement « Le Mérite »	2 500
Réunions Déplacements comité	1 500
Manifestations Organisations visites	16 000
Frais postaux	2 500
Service bancaire	120
Rétrocession cotisations siège	5 000
Solidarité - Entraide	2 000
Abandons de frais membres section	4 000
TOTAL	37 740

Prévisionnel recettes 2021	
Cession d'articles	100
Abonnement revue « Le Mérite »	2 500
Subventions région - département	4 500
Cotisations	14 110
Manifestations	7 000
Publicités – Produits divers	530
Dons	5 000
Abandons de frais membres section	4 000
TOTAL	37 740

Objectif 2021 tendre vers 90 % du paiement des cotisations.

Rapport commission :

Civisme

Éducation citoyenne

Engagement citoyen jeunes sapeurs-pompiers



Martine Bédès
Vice-Présidente - Présidente de la commission.

Objectifs de la commission

Rechercher des actions de citoyenneté, des actes de civisme et d'engagement citoyen réalisés par des jeunes.

Les citer en exemple.

Les récompenser en décernant des prix chaque année aux actes les plus méritants à titre individuel ou collectif.

Œuvrer pour développer ce type d'actions.

Les 3 types de prix sont :

Le prix du civisme pour la jeunesse
Le prix de l'éducation citoyenne
Le prix de l'engagement citoyen pour les jeunes sapeurs-pompiers.

Le prix du Civisme (depuis 1985)

Il récompense un jeune ou un groupe de jeunes de moins de dix-huit ans ayant accompli des actes de courage, d'altruisme, de dévouement, de générosité, de solidarité, de bénévolat et devoir de mémoire.

Le prix de l'éducation citoyenne (depuis 2011)

Décliné selon deux axes en 2018.

1 - L'Action d'éducation à la citoyenneté.

Ce prix récompense un élève ou un groupe d'élèves distingué(s) par leur comportement,

- leur rayonnement au service de la collectivité scolaire,
- la réalisation d'actions citoyennes au sein de leur classe, dans et hors de leur établissement scolaire pour un mieux vivre ensemble

Prix école primaire – collège - lycée

Il valorise le rôle et le travail des équipes pédagogiques dans le domaine de l'Éducation à la citoyenneté.

Signature au rectorat de la nouvelle convention de partenariat le 28 novembre 2018.

Le Ministère de l'Éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche
M. Christophe Mauny
Directeur Académique des Services de l'Éducation
Nationale
Département de l'Hérault académie de Montpellier
et

L'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM) représentée par M. Yvan Marcou président de la section de l'Hérault



2 - Le concours de la meilleure affiche du prix de l'Éducation citoyenne

Ce prix récompense un groupe d'élèves dans l'élaboration d'une œuvre collective et transdisciplinaire sur le thème de la citoyenneté sous la forme d'une affiche

Prix de l'engagement citoyen JSP

(depuis 2017 suite à la convention de partenariat signée avec l'UDSP34, le SDIS34 et la préfecture de l'Hérault.)

Ce prix récompense

- à titre individuel
- un jeune sapeur-pompier qui s'est particulièrement illustré
- à titre collectif
- une section de JSP très investie ainsi que leurs formateurs.

LISTE RÉACTUALISÉE DES ÉCOLES DE JSP DE Le HÉRAUT

N°	Sections
1	BASSIN DE THAU
2	CAZOULS LES BEZIERS
3	CORNEILHAN
4	COURNONTERRAL
5	CRUZY
6	FLORENSAC
7	GIGÉAN
8	HAUTS CANTONS
9	HAUT LANGUEDOC
10	LUNEL
11	MAGALAS
12	MINERVOIS
13	MONTAGNAC
14	MONTBAZIN
15	MONTPELLIER
16	NISSAN
17	ST CHINIAN
18	ST MATHIEU DE TRÉVIERS
19	SAINT PARGOIRE
20	SERVIAN
21	SETE
22	VALRAS-PLAGE



JSP de l'école du Pic Saint Loup



JSP de l'école de Balaruc



JSP de l'école de Cazouls les Béziers



JSP dans l'Aude

Fonctionnement de la commission

EDUCATION CITOYENNE	<p>Courrier aux chefs d'établissement, IDEN et IPR</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contact avec la DSDEN pour diffusion des dossiers ➤ Centralisation des dossiers de candidature ➤ Contacts avec le service de communication du rectorat pour repérer les actions ayant fait l'objet d'un article de presse ➤ Dépôt des dossiers à l'IA ➤ Composition du jury et la date de réunion en présentiel ou distanciel du jury DASEN-ANMONM pour l'attribution des prix Education citoyenne 	<p>Martine Bédès</p> <p>Connaissance des dossiers par les membres de la commission : Jacqueline Roussel-Dupuis, Roger Pastor, Bernard Joubert, Cyril Marchal, Yvan Marcou et validation d'attribution des prix par la DASEN, Madame Véronique Géronès-Troadec</p>
ENGAGEMENT CITOYEN	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contacts avec <ul style="list-style-type: none"> - Le Président de l'UDSP 34 - LE SDIS 34 ➤ Diffusion de dossiers de candidature au prix collectif à toutes les sections de l'Hérault ➤ Repérage d'un acte d'un JSP méritant pour le prix individuel 	<p>Contacts et Centralisation des dossiers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Martine Bédès - Composition du jury : Cyril Marchal, Alex Bédès, Martine Bédès, le président UDSP 34, Olivier Arnaudin et Luc Béhague, coordonateur des sections de l'Hérault



Rapport moral

Je voudrais commencer mon intervention par une expression que nous avons déjà entendue compte tenu du déroulement particulier de l'année 2020 placée sous les attaques tous azimuts de la COVID 19.

Annus horribilis dédié à la Reine Élisabeth II d'Angleterre en rapport à l'année 1992 qui la concernait.

Pour l'ANMONM l'année 2020, comme pour tous, a été blanche en activités sans réunions ou visite organisées et de plus blanche en nominations et promotions comme nous en avons déjà parlé.

Dans tous les secteurs de la vie sociale, la vie associative, la vie normale a été suspendue rythmée par les annonces des médias annonçant les vagues de contaminations qui nous plaçaient de confinements en couvre-feu.

Heureusement que notre jeunesse, notre cœur de cible, a pu réaliser de belles actions telles que celles qui vous ont été présentées par Martine Bédès, présidente de la commission du Civisme, de l'Éducation citoyenne et de l'engagement citoyen des jeunes sapeurs-pompiers que je remercie pour son remarquable travail mettant en évidence la résilience de notre jeunesse dans de situations particulières. Merci également aux membres du bureau et des commissions pour le travail effectué au service de l'association.

Nous avons participé financièrement à des actions de solidarité nationales et localement en exonérant nos grands anciens de leurs cotisations. Je remercie les délégués des secteurs géographiques qui ont su maintenir un lien social avec notre association soit par mail soit par l'expédition des cartes anniversaires, ce qui est particulièrement apprécié de tous. Ils ont aussi rendu visite ou transmis à nos compagnons de plus de 90 ans les cadeaux de fin d'année rompant ainsi pour certains une monotonie latente.

Souhaitons que 2021 puisse nous amener vers un retour à la vraie vie pour renouer avec nos activités et nous forçons nos meilleurs vœux pour que ce 3 juillet en soit l'élément déclencheur en vous invitant à suivre régulièrement la vie de notre association sur le nouveau site internet ANMONM.ORG

Renouvellement du tiers sortant

Dans le cadre des nouveaux statuts, 4 postes du tiers sortant étaient rééligibles :

Martine Bédès - Cyril Marchal - Yvan Marcou et Jean Rabaglia qui ne se représentait pas.

On retrouvait en plus un poste resté vacant de l'élection précédente.

Soit 5 postes à élire.

Un nouveau candidat s'étant présenté, on se trouvait dans la situation d'un nombre de candidats inférieur aux postes à pourvoir.

Dans cette situation le vote à main levée était donc approuvé par l'assistance.

Ont été réélus et élu à l'unanimité



Martine Bédès



Cyril Marchal



Yvan Marcou



Marc Pimpeterre

Organigramme de la section de l'Hérault

suite à l'élection de l'assemblée générale du 03 juillet 2021
et au vote du conseil d'administration du 03 juillet 2021

Président honoraire
Pierre MAINCENT

Membres élus au conseil d'administration = 14 :

Bureau :

Yvan MARCOU - Président - administrateur national

Didier ALRIC - Secrétaire général

- Délégué du secteur Castelnau Pic-Saint Loup (3)

- Délégué des membres hors département (secteur 11)

Cyril MARCHAL - Trésorier

- Conseiller sapeurs-pompiers volontaires (SPV) et jeunes sapeurs-pompiers (JSP)

Martine BÉDÈS - Vice-présidente

- Présidente de la commission Civisme - Éducation citoyenne - Engagement citoyen (JSP)

- Déléguée du secteur Vallées de l'Hérault-Hauts cantons (6)

- Chargée des relations avec le rectorat et le SDIS 34

Bernard BOURDON - Vice-président

- Délégué du Bassin de Thau (7)

Marie FRANCALANCI - Vice-présidente

- Déléguée du secteur Grand Montpellier (1)

- Présidente de la commission " Terroirs engagés "

- Chargée des grandes manifestations

Comité de section :

Maurice ANDRÉ - Délégué du secteur Biterrois-Minervois (2)

Patrick DESBROSSES - Conseiller sapeurs-pompiers volontaires (SPV)

Jean-Baptiste FERRACCI - Conseiller

Philippe MANDON - Conseiller

Michel MIFDSUD - Coordinateur ONAC-VG et associations liées

Roger PASTOR - Conseiller commission Civisme-Citoyenneté pour la jeunesse et JSP

Marc PIMPETERRE - Conseiller social et juridique

Jacqueline ROUSSEL-DUPUIS - Conseillère commission Civisme-Citoyenneté pour la jeunesse et JSP

Membres associés :

Alex BÉDÈS - Conseiller sapeurs-pompiers volontaires (SPV) et jeunes sapeurs-pompiers (JSP)

Marie-Nina CASPAR-CHOUGUI - Conseillère solidarité auprès du délégué du secteur grand Montpellier

Thierry LEFEBVRE - Conseiller et animateur des grandes manifestations

Jean-Marc LIEIDECKERS - Délégué du secteur Pays de l'Or et de Lunel (8)

Roland L'HOSTIS - Co-délégué du secteur Biterrois-Minervois (2)

Frédéric MUNOZ - Porte-drapeau départemental

Yves SARROUY - Délégué du secteur Hérault-Méditerranée (4)

Porte-drapeaux des secteurs géographiques :

Frédéric MUNOZ (1) - Michel LATORRE (2) - Jacques DARRICARRERE (3)

Michèle CIAZINSKI (4) - Kerian CHAOUA - Alex OLLIER - Nathalie MARCOU (6)

Gérard BERTIN (7) - Armand ALBERT (8)

Membres de la commission: Civisme - Éducation citoyenne - Engagement citoyen JSP

Membre de droit: Yvan Marcou

Présidente: Martine Bédès

Membres: Jacqueline Dupuis-Roussel - Marc Dupuis - Roger Pastor - Alex Bédès

Cyril Marchal - Frédéric Munoz

Membres de la commission Terroirs engagés :

Membre de droit Yvan Marcou

Présidente: Marie Francalanci

Membres: Martine Bédès - Alex Bédès - Cyril Marchal - Patrick Desbrosses - Jean-Baptiste Ferracci

Membres de la commission grandes manifestations :

Membre de droit: Yvan Marcou

Présidente: Marie Francalanci

Membres : Thierry Lefebvre

Remerciements



**La médaille d'honneur
de la section de l'Hérault a été décernée**

à

Mme Odette GUIRAUDOU

vice-présidente honoraire

pour 9 années passées au service de la section
et du secteur géographique
du Pays de l'Or et de Lunel



**La médaille d'honneur nationale
de l'ANMONM a été décernée
par le président national Michel Lebon**

à

Mme Jacqueline VIGNERON-VANEL

vice-présidente honoraire

pour plus de 10 années passées au service de
l'association comme secrétaire nationale
et présidente locale
de la commission de l'Éducation citoyenne
puis secrétaire générale de la section de l'Hérault.



Remises
**du diplôme et de l'insigne de porte-drapeau
de 30 ans d'ancienneté**

à

M. Frédéric MUNOZ

au nom de Mme Geneviève Darrieussecq
ministre déléguée
auprès de la ministre des Armées.

**de la médaille d'or de la jeunesse, des sports
et de l'engagement associatif**

décernée le 1er janvier 2021
par M. Jean-Michel Blanquer,
ministre de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports.

**de la médaille d'honneur de la section
de l'Hérault**

pour services rendus depuis plus de 6 ans
comme porte-drapeau départemental.



Photo souvenir en fin d'assemblée générale au KIASMA le 3 juillet 2021.

Activités de la section de l'Hérault



Bornes militaires

Le 30 juin 2021,

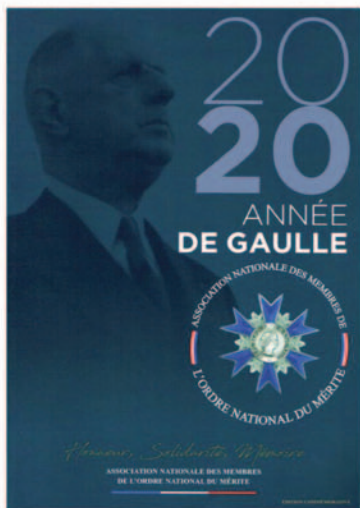
pour la reprise des activités suite à la situation sanitaire que nous avons connue, les compagnons du secteur 3 ont visité l'exposition « La voie Domitienne, du Rhône aux Pyrénées » au Musée Henri PRADES à Lattes.

La voie Domitienne peut être considérée à juste titre comme le plus ancien monument édifié par la puissance romaine sur les rives du Golfe du Lion, au lendemain de la conquête militaire de la fin du II^e siècle avant J.-C.

Comme beaucoup de réalisations prestigieuses héritées de la période antique, cette route et ses vestiges ont intéressé les savants et érudits dès le XVII^e siècle et ont donné lieu très tôt à de nombreuses descriptions. Celles-ci portent sur la voie et plus particulièrement sur ses ouvrages d'art. On s'attache, à partir de cette époque, à identifier les lieux d'étape mentionnés dans les itinéraires antiques. Les bornes milliaires, pour partie encore en place à l'époque moderne ou découverte de façon fortuite, sont des jalons précieux, avec leurs inscriptions, pour la reconnaissance de la voie romaine. La définition du tracé, fragmenté en multiples secteurs d'étude, occupe les chercheurs à partir du XIX^e siècle. La voie Domitienne est alors reconnue sur le terrain en suivant une succession de chemins ruraux encore utilisés, comme de routes modernes et ainsi cartographiée. Elle ne devient l'objet de véritables fouilles archéologiques qu'à partir des années quatre-vingt.

Avec la création de la voie Domitienne en 118 avant J.-C., les territoires conquis à l'ouest du Rhône sont dotés d'une infrastructure routière d'une ampleur inédite, insérée dans le canevas des voies stratégiques du monde romain. Une grande route tracée dans la plaine languedocienne avec des ouvrages d'art permettant le franchissement des cours d'eau.

Didier Alric.



L'année 2020, qui a marqué à la fois le 130^e anniversaire de la naissance du général de Gaulle, le 80^e anniversaire de l'Appel du 18 juin depuis Londres et le 50^e anniversaire de son décès à Colombey-les-Deux-Églises, la communauté des personnalités de l'ordre national du Mérite a décidé de s'associer à l'édition d'un ouvrage commémoratif dédié à "2020 - Année DE Gaulle".

Ce document a été offert aux personnalités du département, aux membres de la section de l'Hérault et aux lauréats des prix 2020 et 2021 remis au KIASMA de Castelnau-le-Lez le 3 juillet 2021.



25 juin 2021

État-major du SDIS 34 - Vailhauquès.

Signature de la convention en vue d'établir un partenariat entre le SDIS34, L'UDSPH et L'ANMONM 34 - visant à identifier des situations où un sapeur-pompier volontaire dans sa fonction professionnelle tient une place remarquable par la gestion, le rayonnement local, le recrutement dans son entreprise pouvant être industrielle, commerciale ou agricole.

- visant à identifier une collectivité, une entreprise qui par le biais de conventions établies favorise le détachement de sapeurs-pompiers volontaires pour accomplir leurs missions de secours, leur formation tout au long de leur engagement.



9 juillet 2021 - Agde - journée d'hommage à la police nationale



30 avril 2021 - Agde - Commémoration de Camérone



8 juin 2021 - Journée nationale des morts en Indochine.



25 avril 2021 - Journée du souvenir des victimes de la Déportation



27 mai 2021 - Journée nationale de la Résistance en présence de François Hollande



8 mai 2021 - Cérémonie du 76^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale



Remise des prix départementaux 2020 et 2021 - 3 juillet 2021 KIASMA - Castelnau-le-Lez



Yvan Marcou, président départemental de l'ANMONM, invite Mme Danielle Aben, présidente de la société des membres de la Légion d'honneur de l'Hérault à le rejoindre pour ouvrir la cérémonie de remise des prix, car l'année 2021 est celle où la Société des Membres de La Légion d'Honneur fête la centième année de sa création.

Il précise, qu'ouvrir côte à côte, les cérémonies de remises des prix à la jeunesse de notre pays est un témoignage de la reconnaissance des Ordres nationaux à vouloir récompenser l'engagement de ces jeunes, le travail de leurs formateurs et enseignants.

Pour la Légion d'honneur ce sont les prix départementaux remis aux apprentis et aux étudiants pour le devoir de mémoire et pour l'Ordre national du Mérite, ce sont les remises des prix du civisme, de l'Éducation citoyenne et de l'Engagement citoyen des jeunes sapeurs-pompiers, auxquels nous allons assister en ce 3 juillet au KIASMA de Castelnau-le-Lez.



Yvan Marcou et Danielle Aben.

Ainsi, nous remercions pour leur présence à cette cérémonie :

M. Frédéric Laforgue, maire de Castelnau-le-Lez de nous accueillir depuis deux ans dans ce magnifique KIASMA ;
Mme Véronique Geronez-Troades - directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale,
Les inspecteurs académiques présents ;
Mme et M. les députés de l'Hérault ;
Mrs les sénateurs ;
M. le conseiller régional représentant Mme la présidente du conseil régional ;
M. le conseiller départemental représentant M. le président du conseil départemental ;
M. Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole ;
M. le représentant du général commandant le groupement de gendarmerie de l'Hérault ;
M. le contrôleur général directeur départemental des services de secours et d'incendie ;
M. le président de l'union départementale des sapeurs-pompiers ;
Mrs les représentants élus des trois chambres consulaires ;
Mmes et Mrs les directeurs et professeurs des établissements scolaires ;

S'adressant à la société, l'association des membres de l'ordre national du Mérite a pour objectif de valoriser le maintien et la défense des valeurs morales et humaines, bases de la vie en société et l'expression de la citoyenneté dans son accomplissement civique, devoir de mémoire, esprit d'initiative, engagement et capacité à prendre des responsabilités.

Son activité consiste à rechercher les actes et les actions relevant des objectifs attendus dans la vie quotidienne, dans les démarches au sein des établissements scolaires, dans des engagements spécifiques dans notre société, puis à les mettre en exergue dans un but d'exemplarité et d'encouragement et de remettre dans une cérémonie officielle un prix départemental :

**du Civisme pour la Jeunesse,
de l'Éducation citoyenne,
de l'Engagement citoyen pour les jeunes sapeurs-pompiers,
de l'Engagement citoyen d'un chef d'entreprise sapeur-pompier volontaire,
de l'Engagement citoyen d'une collectivité, d'un entrepreneur, employeur de sapeurs-pompiers volontaires.**

La remise officielle des prix départementaux devait avoir lieu lors d'un concert le samedi 7 novembre 2020 dans l'auditorium du Kiasma à Castelnau-le-Lez.

La pandémie a obligé à reporter cette cérémonie au 3 juillet 2021 avec la présentation des dossiers 2020 et 2021 par Mme Martine Bédès présidente de la commission

Le prix départemental du civisme 2020

-ooo- à titre individuel -ooo-

1er prix à l'élève de seconde Fabrice Tricou du Lycée professionnel Charles Allié à Pézenas pour son acte de bravoure qui par les bons gestes et une réactivité adaptée lors de l'accident à vélo de son camarade de vacances a permis la mise en place d'une chaîne de secours adaptée.

Ce jeune homme suit depuis quatre ans la formation de JSP à l'école de JSP de Florensac, dirigée par Luc Béhague.



Le prix lui a été remis par M. Jean-Pierre Grand sénateur de l'Hérault et M. Hugues Perreau capitaine de la compagnie de gendarmerie de Lodève représentant le général Jean-Valéry Lettermann commandant le groupement de gendarmerie de l'Hérault.

-ooo- à titre collectif -ooo-

1er prix ex aequo aux jeunes de la MJC Lodévois-Larzac, élèves du collège Paul Dardé de Lodève pour leurs travaux de recherche sur le parcours du capitaine Francis Morand, grand résistant pendant la Seconde Guerre Mondiale, pour la réalisation d'une exposition, l'écriture d'un article Wikipedia et la création d'une carte animée sur les lieux de déplacement de Francis Morand. Grâce aux travaux de cette action, a été réalisé un dossier Francis Morand aux Archives Départementales et au Centre Européen du Résistant déporté à Struthof.

Ils ont été soutenus par Mme Nora Aida, directrice de la Maison des Jeunes et de la Culture et ont été épaulés par le capitaine Philippe Pannetier, commandant en second, capitaine de la compagnie de Lodève en relation avec les descendants de Francis Morand. Le prix a été remis par M. Hussein Bourghui sénateur et conseiller régional, M. Aurélien Manenc colonel du SDIS34 et M. Hugues Perreau capitaine de la compagnie de gendarmerie de Lodève.



1er prix ex aequo aux élèves des 2 classes de 3e du collège Frédéric Bazille de Castelnau-le-Lez pour leurs travaux de recherche sur la transmission de la Mémoire dans une famille, sous forme de dossiers individuels renfermant la présentation du personnage familial choisi, son arbre généalogique et son vécu pendant les périodes de guerre. Ils ont été encadrés par Mme Véronique Sizaret-Monbrun, professeur d'Histoire, le professeur d'éducation musicale et ont été soutenus par Mme Françoise Couderc, professeur du Service éducatif du centre régional de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez et Mme Carine Lévêque, coordinatrice Mémoire et Communication à l'ONAC.



Le principal : Christophe Cauquil

Le prix était remis par M. Jean-Pierre Grand sénateur de l'Hérault et M. Mickaël Delafosse maire de Montpellier, président de la Métropole Montpellier Méditerranée.

Le prix départemental du civisme 2021

-oOo- à titre collectif -oOo-

1er prix aux élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire François Mitterrand de CAPESTANG pour avoir accompli des actions concrètes au service des autres ou pour l'intérêt général grâce à l'initiative par la mairie de Capestang de mettre en place le Passaport du civisme pour la première fois dans l'Hérault qui implique les jeunes à la vie de leur commune avec des missions en lien avec les atouts locaux.

Ils ont été encadrés et soutenus par M. Pierre Polard, maire de Capestang, Mme Dumont-Gilmozzi, conseillère municipale déléguée à la participation citoyenne, M. Guy Riffieux directeur et l'équipe enseignante de l'école ainsi que par l'intervention d'ambassadeurs reconnus de la vie locale.

Le prix a été remis par M. Hussein Bourgui sénateur de l'Hérault, conseiller régional, M. Philippe Pannetier, capitaine de gendarmerie et du colonel Aurélien Manenc SDIS 34.



Le prix départemental de l'Éducation citoyenne 2020 - catégorie Lycée

-oOo- à titre individuel -oOo-



1er prix à l'élève de Terminale ES, Louna Pierron du Lycée Victor Hugo à Lunel pour son projet de gratuité des protections périodiques biologiques en milieu scolaire. La naissance du projet est partie d'un constat, d'après un sondage IFOP révélant la précarité menstruelle des jeunes filles en milieu scolaire, qui se traduit par un absentéisme important des jeunes filles pendant ces périodes.

Le projet à long terme consiste à équiper de distributeurs de protections périodiques bios tous les établissements scolaires. Trois établissements sont équipés à ce jour, le lycée Louis Feuillade et le lycée Victor Hugo à Lunel et le lycée Philippe Lamour à Nîmes. Cette action s'accompagne de conférences et de débats sur les problèmes de santé et d'environnement en lien avec l'action conduite. De nombreux acteurs ont été sollicités, le gouvernement, les collectivités territoriales, ONG, les instances lycéennes.

Proviseur : Bernard Holvoet

Ne pouvant être présente le 3 juillet, la lauréate était représentée par M. Florent Busson, adjoint au chef d'établissement du lycée. Le prix était remis par Mme Véroniques Géronès-Troadec directrice académique adjointe, M. Hussein Bourgui sénateur, conseiller régional et Mme Muriel Ressiguier députée de l'Hérault.

-oOo- à titre collectif -oOo-

1er prix aux élèves de la classe de STMG du lycée Jean Mermoz de Montpellier pour leurs actions humanitaires de solidarité internationale, permettant d'apporter de l'aide à des enfants n'ayant pas accès aux soins et à l'éducation et par la collecte de dons et de matériel médical pour équiper l'Hôpital central de Yaoundé au Cameroun. Ils ont été soutenus par Mme Gertrude Daré, professeur de Management. Un partenariat efficace a aidé à la réalisation de ce projet, le CHU de Montpellier, les cliniques, des mairies, Jeff de Bruges, des artisans africains et associations.

Proviseur : Olivier Briard

Ne pouvant être présente le 3 juillet, l'enseignante Mme Gertrude Daré à l'origine du projet était représentée par trois de ses collègues et le lycée Mermoz était représenté par Mme Françoise Chérici directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques.

Le prix a été remis par Mme Véroniques Géronès-Troadec directrice académique adjointe, M. Frédéric Laforgue maire de Castelnau-le-Lez, M. Éric Florès contrôleur général du SDIS34 et M. Jean-Yves Bouton IA-IPR de Lettres.



Le prix départemental de l'Éducation citoyenne 2021

À titre collectif

-oOo- catégorie École -oOo-

1er prix ex aequo aux élèves de la classe de Moyenne et Grande Section de l'école maternelle La Fontaine de Montpellier pour leurs travaux sur la citoyenneté, pour l'appropriation des symboles de la République en réalisant un travail artistique collectif inspiré de la salle de la République du musée du Vieux Montpellier partenaire de la classe de maternelle dans le cadre de l'opération "La classe, l'œuvre"

et pour la solidarité intergénérationnelle de cette action en faisant partager leurs réalisations avec les aînés des EHPAD sous forme de jeu. Ils ont été encadrés par Mme Françoise Tachon, professeur des écoles et enseignante en maternelle et soutenus par M. Gérard Milési coordonnateur de la médiation de la ville de Montpellier et Mmes Pantira, Cabière, médiatrices de la ville de Montpellier.

Le prix a été remis par Mme Véronique Gérones-Troadec, directrice académique adjointe, Mme Brigitte Poujade inspectrice de l'Éducation nationale et Mme Muriel Ressiguer, député de l'Hérault.



1er prix ex aequo aux élèves de la classe de CP, CE1 et de l'Unité d'enseignement des jeunes déficients auditifs de l'école élémentaire Michel de l'Hospital de Montpellier pour le projet commun de réaliser un court-métrage en LSF depuis l'écriture de l'histoire, les dialogues, la transcription en langue des signes jusqu'au travail sur l'expression corporelle et le tournage grâce au bénévolat de la société de production et l'école de cinéma ACFA. L'expérience vécue a permis à tous les enfants de communiquer et de tisser

liens d'amitié. Ils ont été encadrés par Mme Caty Marçais, professeure des écoles accompagnée de Muriel Durrieu, titulaires du CAPEJS, de deux professeures de LSF, Mmes Fernandès et Bloyet-Bouhours et d'animateurs de l'école. Directrice de l'école: Mme Florence Turc - Direction de l'Unité d'enseignement du CESDA34 (Centre Éducation Spécialisée pour Déficiants Auditifs): Mmes Monique Fryson et Olivia Bertin.

Le prix a été remis par Mme Véronique Gérones-Troadec, directrice académique adjointe, Mme Muriel Ressiguer députée de l'Hérault.

-oOo- catégorie Collège -oOo-

1er prix aux élèves de la classe de 5e du collège Alfred Crouzet de Servian pour la mise en place d'actions intergénérationnelles, créatives et solidaires en y associant les aînés, tristement isolés en raison de la pandémie et les très jeunes enfants des écoles, sous la forme de contes de Noël illustrés. Ils ont réécrit et mis en scène une pièce de théâtre de Molière " Le bourgeois gentilhomme ou Monsieur Bling-bling présentée le 11 juin dans la salle de spectacle de la commune. Ils préparent un concours de poèmes illustrés avec la participation des résidents des EHPAD. Ils ont été encadrés par M. Pierre Montpellier, principal adjoint et Mme Elodie Porlan enseignante.

Principal : Monsieur Bolze

Le prix a été remis par Madame Véroniques Gérones-Troadec directrice académique adjointe et Monsieur Jean-Yves Bouton, IA/IPR de Lettres.



-oo- catégorie Lycée -oo-

1er prix aux élèves de 1re et Terminale du lycée de la MER Paul Bousquet de SETE pour leurs actions débutées en 2018 pour alerter sur les effets catastrophiques de la pollution plastique et particulièrement dans leur environnement local. Après de multiples opérations de nettoyage, ils ont réalisé un film "Jamais trop Thau" qu'ils présentent dans des écoles pour sensibiliser les plus jeunes aux conséquences de la pollution plastique. Ils ont été encadrés par Mme Elodie Giménez, Mme Lalia, M. Pelegrin, ils ont été soutenus tout au long de leur projet par plusieurs professeurs de disciplines différentes, de nombreux partenaires et dans la réalisation du film par Arnault Labaronne et Gwenaëlle Jouan.

Direction : M. Michel Tudesq et M. Sylvain Pelegrin

Le prix a été remis par Madame Véronique Géronès-Troadec directrice académique adjointe, M. Aurélien Manenc colonel SDIS34 et M. Pascal Chabert représentant de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Ce dossier présenté au concours national du prix de l'Éducation citoyenne a remporté le premier prix national dans sa catégorie.

Ce premier prix national leur sera remis le 2 octobre 2021 à Paris.



2e prix aux élèves de la classe CAP SAPVER 2e année (Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural) du lycée agricole Vallée de l'Hérault de Gignac pour leur participation active à l'opération "Sakado". Ils se sont investis dans la récolte de dons à offrir aux sans domicile fixe et ont fourni pour le Noël 2020, 50 sacs à dos remplis de kits d'hygiène, vêtements, nourriture festive et livres au co-fondateur de l'Association

M. Pascal Parrot. Ils ont été encadrés par Mme Stéphanie Prévost et Philippe Prévost enseignants et Claire Ballester.

Proviseur : M. Manuel Moyano et directeur adjoint M. Damien Plouy.

Le prix a été remis par Mme Véronique Géronès-Troadec directrice académique adjointe, M. Pierre Colin représentant de la Chambre d'Agriculture et M. Jacques Rigaud, représentant le conseil départemental.

PRIX SPÉCIAL DÉPARTEMENTAL DU JURY "ÉDUCATION CITOYENNE" 2021

Ce prix a été décerné à M. Thierry Teulade président national de l'Association Sakado et cofondateur et à M. Pascal Parrot cofondateur et coordinateur général qui, depuis plus de 15 ans, œuvrent pour offrir chaque hiver aux plus démunis un sac à dos bien rempli grâce à la mobilisation des mairies, des collectivités et en particulier des établissements scolaires héraultais, nombreux à participer à la collecte.

En cette période de pandémie la campagne hivernale s'est prolongée et des milliers de masques et du gel hydroalcoolique ont été offerts aux personnes qui vivent dans la rue.

Le prix a été remis par Mme Véronique Géronès-Troadec directrice académique adjointe et M. Yvan Marcou président de l'ANMONM de l'Hérault.

Le prix départemental de l'engagement citoyen JSP collectif 2020

1er prix ex aequo aux 76 élèves volontaires de 13 sections de JSP de l'Hérault et à leurs encadrants pour leur mission de solidarité et de secours envers les sinistrés lors des inondations dans l'Aude en octobre 2018. Cette mission a été mise en place par le colonel Jérôme Bonnafoux du SDIS34 en collaboration avec Olivier Arnaudin président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Hérault. Les JSP des sections du Bassin de Thau, Cazouls -les-Béziers, Cruzy, Saint-Pargoire, Gigean, Montpellier, Sète, Florensac, Magalas, Montagnac, Nissan, Pays de Thongues (Servian) et Saint-Mathieu de Trévières ont œuvré pour remettre en état le site municipal de Mirepeisset.

Le prix a été remis par M. Éric Florès contrôleur général du SDIS34, M. Olivier Arnaudin président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Hérault et M. Jacques Rigaud vice-président du conseil départemental.



1er prix ex aequo aux 14 élèves de la section de JSP de Lunel pour leur participation au devoir de mémoire, leur engagement, et particulièrement leur solidarité lors de la crise sanitaire. Cette jeune section créée en 2018 s'est impliquée dans la crise majeure de la COVID19 et a réalisé une vidéo en lien avec la période de confinement.

Le prix a été remis par M. Éric Florès contrôleur général du SDIS34, M. Jérôme Bonnafoux, colonel du SDIS34 et M. Olivier Arnaudin président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Hérault et M. Gilbert Arnal, colonel du SDIS34.

TÉMOIGNAGES DE RECONNAISSANCE 2020

Aux deux sections également impliquées dans la crise COVID19

- la section de La Vène (Gigean)
- la section du Bassin de Thau

Les témoignages ont été remis par M. Éric Florès contrôleur général du SDIS34, M. Olivier Arnaudin président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Hérault, M. Gilbert Arnal colonel du SDIS34.



Le prix départemental de l'engagement citoyen JSP collectif 2021



1er prix aux 33 JSP de la section du Bassin de Thau et à leurs formateurs pour leur engagement pendant la pandémie et la réalisation de deux vidéos, pour leur action solidaire lors de l'opération "Octobre rose" en faveur de la lutte contre le cancer du sein et pour leur action humanitaire en s'associant à la collecte de boîtes de Noël au profit du Secours populaire. Ils ont été encadrés par l'adjudant Stéphane Gallard, président de la section, l'adjudant-chef Jonathan Cantat et le sergent Florian Relle. Président de l'UDSP34 : Olivier Arnaudin

Le prix a été remis par M. Eric Florès contrôleur général du SDIS34, M. Olivier Arnaudin président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Hérault et Mme Muriel Ressiguiier députée de l'Hérault.

de rentrée

Agenda provisoire 2021

Samedi 3 juillet : Assemblée générale section Hérault - KIASMA - Castelnaud-le-Lez;

Mardi 2 octobre : Assemblée générale nationale - Remise des prix de l'Éducation citoyenne;

Samedi 18 septembre : Soirée de gala de La Bleue - Pasino de La-Grande-Motte;

Vendredi 3 décembre : Conférence des présidents – 58^e anniversaire de la création de l'ONM – remise des prix nationaux du civisme et engagement citoyen - Paris;

Samedi 11 décembre : Commémoration de la création de l'ordre national du Mérite - remise des diplômes aux JSP, lauréats du prix de l'engagement citoyen 2020-2021 - stèle du général de Gaulle - Montpellier.

Les textes et les photographies publiés n'engagent que leurs auteurs. Cela suppose que ces derniers possèdent les autorisations éventuellement nécessaires à leur diffusion comme tous les accords pour une reproduction libre de droit. Toute reproduction, même partielle, réalisée sans autorisation préalable est illicite (article L122-4 du code de la propriété intellectuelle).

Cette brochure d'information est réalisée par la section de l'ANMONM Hérault et elle est destinée à ses membres. Elle ne peut être vendue.

Directeur de rédaction et de publication : Yvan Marcou - 04 67 44 03 76 - y.marcou@anmonm.org

Rédacteur en chef, réalisation graphique et coordination générale : Yvan Marcou

Rédactrice en chef déléguée : Martine Bédès

Crédits photographies : Yvan Marcou - Nathalie Marcou - Jacques Vanel - Alex Bédès

Relecture : Martine Bédès

Imprimerie : RCS Paris 491040549

Sous le Haut patronage du Préfet de l'Hérault

Le SDIS 34, l'UDSP 34 et l'ANMONM 34,

en partenariat avec

la Chambre de Commerce et de l'Industrie

la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

la Chambre d'Agriculture

par convention ont souhaité décerner tous les ans

Le prix de l'Engagement citoyen d'un chef d'entreprise sapeur-pompier volontaire.

Le prix 2021 est décerné à :

M. Christophe ROQUES, lieutenant de sapeurs-pompiers volontaires et chef du centre de secours de Saint-Gervais-sur-Mare.



Depuis plus de 20 ans, ce chef d'entreprise d'une entreprise "Ambulances blanches", située à Saint-Gervais-sur-Mare emploie régulièrement des sapeurs-pompiers volontaires (7 à ce jour) et incite fortement ses salariés à devenir SPV. Il les libère pour suivre les formations ou réaliser des interventions jonglant entre ses obligations de chef d'entreprise, de chef de centre, et de citoyen engagé.

Son action a assurément contribué et contribue encore au maintien de ce service public de proximité dans un secteur rural du département. Valorisant le volontariat dans toutes ses dimensions, il a aussi servi d'exemple aux autres entreprises de la commune qui ont également conclu des conventions avec le SDIS pour leurs sapeurs-pompiers volontaires. Il est cité régulièrement comme un exemple à suivre dans ce domaine non seulement par l'ampleur de l'engagement mais aussi par le fait que l'entreprise opère dans un secteur d'activité très associé à celui du SDIS34.



Le prix de l'Engagement citoyen d'une collectivité, d'un entrepreneur, employeur de sapeurs-pompiers volontaires

Le prix 2021 est décerné au :

Conseil départemental de l'Hérault, représenté par son vice-président Jacques RIGAUD, qui est la collectivité qui « supporte » en grande partie le SDIS34 en tant que Président du Conseil départemental de l'Hérault et Président du SDIS.



Collectivité qui « supporte » en grande partie le SDIS 34
Puisque le président du CD34 est aussi président du SDIS.



Ce postulat ne se résume pas à des obligations réglementaires. En effet, le CD34, volontariste dans le domaine, a également souhaité se montrer exemplaire dans le soutien qu'il apporte aux sapeurs-pompiers volontaires en signant une convention cadre avec le SDIS permettant de libérer les agents pour leur permettre de se former ou de partir en intervention. Cet engagement que le CD 34 s'applique, bénéficie aujourd'hui à plus de 80 sapeurs-pompiers également agents du département dans différents services de cette collectivité et sur tout le territoire. Cette convention exemplaire n'a pas de pareille dans le département et sert de support de promotion pour inciter les autres collectivités à conventionner avec le SDIS de l'Hérault. Cet engagement mérite d'être reconnu car il honore le volontariat et l'engagement citoyen.